



Inauguration du Centre d'Innovation Ferments du Futur, un dispositif unique en Europe

Communiqué de presse - 10 octobre 2024

Ce jeudi 10 octobre vient d'être inauguré le Centre d'innovation Ferments du Futur, un lieu d'innovation unique en Europe en terme d'équipements technologiques, dédié à des recherches de pointe pour préparer l'alimentation de demain, plus saine, plus sûre et plus durable. Inauguré en présence de Bruno Bonnell, Secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030, de Philippe Manguin, PDG d'INRAE et d'Antoine Baule, Président de Ferments du Futur et également Vice-Président Innovation de l'ANIA, ainsi que de nombreux représentants des 42 partenaires publics-privés engagés dans le consortium lancé en 2022, le centre d'innovation situé sur le Plateau de Saclay (91), vient renforcer la force de recherche des équipes de pointe mobilisées sur l'ensemble du territoire national. Sur 1500 m², piloté par INRAE et ouvert à tous les partenaires actuels et futurs, ce dispositif technologique est doté de 3 plateformes, du criblage à la fermentation en passant par l'analyse physicochimique et le prototypage d'aliments. Avec 12 projets précompétitifs déjà lancés, les futurs produits alimentaires sont en préparation.

Moins de 2 ans après son lancement officiel, l'équipe Ferments du Futur rassemble déjà 42 partenaires (voir liste plus bas) dans un consortium R&D public-privé inédit, des start-ups aux grands groupes agroalimentaires, en passant par les coopératives et des plus importants laboratoires de recherche et d'enseignement publics sur ce thème. Le programme peut ainsi s'appuyer sur l'excellence des équipes de recherche françaises dans le domaine de Ferments du Futur, à l'échelle nationale mais aussi via des pôles régionaux, et désormais sur un centre d'innovation destinée à développer des projets allant jusqu'à un niveau de maturité élevé (TRL 6).

Avec un budget sur 10 ans s'élevant à 100M€, intégrant une enveloppe de 48,3 M€ dans le cadre de France 2030 et autant de contributions de la part des partenaires privés, le Grand Défi Ferments du Futur vise à accélérer la recherche et l'innovation dans le domaine des ferments et des aliments fermentés. Piloté par INRAE et l'ANIA depuis fin 2022, ce programme revêt un caractère hautement stratégique pour répondre aux enjeux de transition agroécologique, de souveraineté alimentaire et pour renforcer le leadership économique de l'industrie agro-alimentaire française et européenne dans un secteur qui mobilise des investissements massifs à l'international.

Des projets de recherche lancés et prometteurs

Ferments du Futur développe un portefeuille de projets de recherche (appelés projets précompétitifs car ils entendent répondre directement à des verrous scientifiques et technologiques qui ralentissent l'innovation), gérés collectivement par les

membres, ainsi qu'un portefeuille de projets compétitifs confiés par des entreprises de toute taille et gérés en toute confidentialité par l'équipe Ferments du Futur. Ces différents projets sont mis en place aussi bien dans des unités de recherche académique françaises qu'au sein du nouveau centre d'innovation Ferments du Futur (CI2F) sur le plateau de Saclay. Ce dialogue permanent entre chercheurs et innovateurs permet de coconstruire les projets et d'en optimiser les chances de succès.

Les appels à projet 2023 et 2024 ont permis de sélectionner au total 12 projets, dans des thématiques très variées : bioprotection des aliments, production d'ingrédients à haute valeur ajoutée par fermentation, mise au point de modèles in vitro pour explorer et optimiser les relations entre microorganismes et santé, ou encore développement de capteurs et de procédés de fermentation innovants (*voir détails dans le dossier de presse*). Les premiers projets précompétitifs Ferments du Futur démarrés fin 2023 aboutiront à de premiers résultats fin 2025. Les entreprises membres du consortium pourront alors s'en saisir et poursuivre leur développement, permettant des innovations sous 1 à 2 ans en fonction du niveau de maturité des résultats précompétitifs.

En parallèle, les premiers projets compétitifs sont lancés ; avec des durées plus courtes (12 mois en moyenne), ils pourraient également aboutir à de premiersancements dès 2026.



Contacts presse :

INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

ANIA : 06 79 88 14 34 – blesant@ania.net

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58 - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos d'INRAE

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et se classe 11ème mondial en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

www.inrae.fr

A propos de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations

régionales, représentatives de 19 000 entreprises alimentaires en France. L'agroalimentaire est le 1er secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 212 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 510 000 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. Plus d'informations sur ania.net

À propos de France 2030

- ✓ Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi